

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>ts</sup>: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>ts</sup>: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES..... 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS							
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste		
CAHORS — D.	6 <sup>h</sup> 25	12 <sup>h</sup> 47	5 <sup>h</sup> 53	PARIS — D.	2 <sup>h</sup> 30	7 <sup>h</sup> 30	3 <sup>h</sup> 30	CAHORS — D.	4 <sup>h</sup> 42	11 <sup>h</sup> 11	5 <sup>h</sup> 25	TOULOUSE D.	5 <sup>h</sup> 20	9 <sup>h</sup> 30	3 <sup>h</sup> 30	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 40	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	CAPDENAC D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49
CAHORS — D.	6 <sup>h</sup> 41	1 <sup>h</sup> 14	6 <sup>h</sup> 07	— Express.	8 <sup>h</sup> 30	7 <sup>h</sup> 30	3 <sup>h</sup> 15	Sept-Ponts.	4 <sup>h</sup> 53	11 <sup>h</sup> 11	5 <sup>h</sup> 37	BORDEAUX.	7 <sup>h</sup> 45	10 <sup>h</sup> 35	4 <sup>h</sup> 40	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	Lamadoleine.	7 <sup>h</sup> 55	11 <sup>h</sup> 44	5 <sup>h</sup> 21	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49
Marçac.	7 <sup>h</sup> 3	1 <sup>h</sup> 25	6 <sup>h</sup> 19	BORDEAUX.	5 <sup>h</sup> 45	3 <sup>h</sup> 15	Libbenque.	5 <sup>h</sup> 20	11 <sup>h</sup> 29	5 <sup>h</sup> 57	Montauban D.	7 <sup>h</sup> 25	10 <sup>h</sup> 35	4 <sup>h</sup> 40	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	Toirac.	8 <sup>h</sup> 10	12 <sup>h</sup> 38	5 <sup>h</sup> 34	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
Parzac.	7 <sup>h</sup> 3	1 <sup>h</sup> 34	6 <sup>h</sup> 28	M. Libos — D.	8 <sup>h</sup> 40	8 <sup>h</sup> 55	Montpezat.	5 <sup>h</sup> 31	11 <sup>h</sup> 52	6 <sup>h</sup> 25	Foucaucourt.	7 <sup>h</sup> 40	10 <sup>h</sup> 49	4 <sup>h</sup> 54	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	Vers.	8 <sup>h</sup> 11	12 <sup>h</sup> 15	5 <sup>h</sup> 38	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
Luzach.	7 <sup>h</sup> 13	1 <sup>h</sup> 47	6 <sup>h</sup> 44	Fumel.	8 <sup>h</sup> 45	8 <sup>h</sup> 55	Bordeaux.	5 <sup>h</sup> 45	12 <sup>h</sup> 6	6 <sup>h</sup> 42	Albi.	8 <sup>h</sup> 33	11 <sup>h</sup> 7	5 <sup>h</sup> 32	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	Saint-Géry.	8 <sup>h</sup> 18	12 <sup>h</sup> 18	5 <sup>h</sup> 44	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
Castelfranc.	7 <sup>h</sup> 31	1 <sup>h</sup> 59	6 <sup>h</sup> 58	Solignac-Touzac.	9 <sup>h</sup> 10	9 <sup>h</sup> 10	Castelfranc.	5 <sup>h</sup> 45	12 <sup>h</sup> 16	6 <sup>h</sup> 56	Castelfranc.	7 <sup>h</sup> 51	10 <sup>h</sup> 58	5 <sup>h</sup> 3	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	Conduché.	8 <sup>h</sup> 34	12 <sup>h</sup> 55	6 <sup>h</sup> 6	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
Puy-l'Évêque.	7 <sup>h</sup> 43	2 <sup>h</sup> 8	7 <sup>h</sup> 8	Jauriac.	9 <sup>h</sup> 10	9 <sup>h</sup> 10	Montbrun.	5 <sup>h</sup> 55	12 <sup>h</sup> 16	6 <sup>h</sup> 56	Reville.	8 <sup>h</sup> 3	11 <sup>h</sup> 7	5 <sup>h</sup> 12	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	St-Martin-Lab.	8 <sup>h</sup> 42	1 <sup>h</sup> 13	6 <sup>h</sup> 6	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
Duravel.	7 <sup>h</sup> 53	2 <sup>h</sup> 18	7 <sup>h</sup> 18	Puy-l'Évêque.	9 <sup>h</sup> 19	9 <sup>h</sup> 19	Montbrun.	6 <sup>h</sup> 13	12 <sup>h</sup> 24	7 <sup>h</sup> 18	Castelfranc.	8 <sup>h</sup> 18	11 <sup>h</sup> 19	5 <sup>h</sup> 24	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	St-Géry.	9 <sup>h</sup> 3	1 <sup>h</sup> 25	6 <sup>h</sup> 16	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
Solignac-Touzac.	8 <sup>h</sup> 6	2 <sup>h</sup> 29	7 <sup>h</sup> 32	Gastelfranc.	9 <sup>h</sup> 34	9 <sup>h</sup> 34	Foucaucourt.	6 <sup>h</sup> 22	12 <sup>h</sup> 43	7 <sup>h</sup> 28	Montbrun.	8 <sup>h</sup> 33	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 25	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	Conduché.	9 <sup>h</sup> 4	1 <sup>h</sup> 43	6 <sup>h</sup> 26	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
Fumel.	8 <sup>h</sup> 6	2 <sup>h</sup> 35	7 <sup>h</sup> 39	Parzac.	9 <sup>h</sup> 47	9 <sup>h</sup> 47	Montbrun.	6 <sup>h</sup> 22	12 <sup>h</sup> 43	7 <sup>h</sup> 28	Montbrun.	8 <sup>h</sup> 37	11 <sup>h</sup> 51	5 <sup>h</sup> 54	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	Saint-Géry.	9 <sup>h</sup> 25	1 <sup>h</sup> 59	6 <sup>h</sup> 36	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
M. Libos — A.	8 <sup>h</sup> 13	2 <sup>h</sup> 35	7 <sup>h</sup> 39	Luzach.	9 <sup>h</sup> 47	9 <sup>h</sup> 47	Montbrun.	6 <sup>h</sup> 39	1 <sup>h</sup> 7	7 <sup>h</sup> 45	Montbrun.	9 <sup>h</sup> 19	12 <sup>h</sup> 9	6 <sup>h</sup> 15	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	Vers.	9 <sup>h</sup> 25	2 <sup>h</sup> 29	7 <sup>h</sup> 9	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
BORDEAUX.	8 <sup>h</sup> 13	2 <sup>h</sup> 35	7 <sup>h</sup> 39	Parzac.	9 <sup>h</sup> 57	9 <sup>h</sup> 57	BORDEAUX.	10 <sup>h</sup> 49	6 <sup>h</sup> 05	7 <sup>h</sup> 45	Castelfranc.	9 <sup>h</sup> 29	12 <sup>h</sup> 18	6 <sup>h</sup> 24	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	Arcambal.	9 <sup>h</sup> 34	2 <sup>h</sup> 36	7 <sup>h</sup> 1	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
PARIS.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	Marçac.	10 <sup>h</sup> 9	10 <sup>h</sup> 9	TOULOUSE A.	8 <sup>h</sup> 25	3 <sup>h</sup> 55	9 <sup>h</sup> 41	Sept-Ponts.	9 <sup>h</sup> 42	12 <sup>h</sup> 30	6 <sup>h</sup> 32	CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	Lamadoleine.	9 <sup>h</sup> 55	3 <sup>h</sup> 9	7 <sup>h</sup> 22	CAHORS — D.	11 <sup>h</sup> 46	4 <sup>h</sup> 18	2 <sup>h</sup> 49	
				CAHORS — A.	10 <sup>h</sup> 25	5 <sup>h</sup> 1					CAHORS — A.	9 <sup>h</sup> 51	12 <sup>h</sup> 37	6 <sup>h</sup> 43	CAHORS — A.	10 <sup>h</sup> 14	3 <sup>h</sup> 27	7 <sup>h</sup> 27	CAHORS — A.	10 <sup>h</sup> 6	3 <sup>h</sup> 20	7 <sup>h</sup> 31					

Cahors, le 30 Décembre.

## APAISEMENT

L'opinion publique, que les bruits de guerre avaient vivement préoccupée pendant ces derniers jours, est revenue à des sentiments plus calmes et à une appréciation plus juste de la situation.

La presse allemande elle-même est moins belliqueuse. La plupart des feuilles berlinoises, non seulement font des vœux pour le maintien de la paix, mais elles déclarent que les gouvernements devraient faire ce qui est nécessaire pour qu'elle ne puisse être troublée.

D'ailleurs le discours que le général Boulanger vient de prononcer à la Société française de sauvetage ne laisse aucun doute sur les sentiments pacifiques du gouvernement, qui, il faut bien le reconnaître, sont ceux du pays tout entier.

« La paix, a-t-il dit, est tellement nécessaire aux peuples, que ceux qui ont charge de gouvernement doivent la leur assurer au prix de tous les sacrifices, en tant que ces sacrifices ne touchent ni à l'honneur ni à la sécurité du pays »

Où la France veut sincèrement la paix et ceux-là la calomnie qui lui prêtent des intentions belliqueuses.

Nous ne nous sommes jamais fait d'illusion sur les prétendues satisfactions que l'Angleterre paraissait décidée à accorder à la France en Egypte. Cependant nous devons constater que l'on commence à comprendre à Londres qu'il y aurait quelque inconvénient à persister plus longtemps dans l'attitude que l'on a prise vis-à-vis de la France.

Le Foreign-Office avait offert au cabinet présidé par M. de Freycinet une part dans l'administration des finances égyptiennes, et naturellement cette offre fut refusée. Le gouvernement français voulait, avant de prendre une détermination, être fixé sur l'époque à laquelle aurait lieu l'évacuation.

L'Angleterre, comme on devait s'y attendre, battit en retraite devant cette demande et se renferma dans un mutisme absolu, mais comme elle s'est aperçue que son silence pourrait tourner contre elle et donner lieu à bien des suppositions, elle vient de décider de réduire son corps d'occupation. Sur 9,000 hommes dont il se compose, 4,000 et trois batteries d'artillerie rentreront prochainement en Angleterre. En outre, les 4 ou 5,000 hommes restant effectueraient des mouvements rétrogrades successifs vers Alexandrie, de façon à préparer la libération complète du pays.

Si l'Angleterre entre résolument dans cette voie, ce sera un acheminement vers une solution prochaine de la question égyptienne; car cette première concession sera considérée comme un gage que le cabinet de Londres veut éviter tout conflit et donner satisfaction à la France et à l'Europe.

## INFORMATIONS

**Metz.** — Des wagons chargés de fusils à répétition viennent d'arriver et d'être distribués à la garnison.

**Démenti.** — Le *Moniteur universel* publie ce matin une note autorisée démentant formellement les racontars du journal le *Matin* au sujet de l'entrevue du Comte de Paris avec le prince impérial d'Allemagne.

son plan... Il avait excité ses convoitises, ravivé ses craintes, et il était sûr que son complice braverait tout maintenant pour arriver au but. Il était aussi aculé que le fonctionnaire et n'avait plus comme lui d'autre moyen de sortir de l'impasse dans laquelle sa complaisance pour l'ancien espion prussien l'avait conduit. La misère ou le crime.

Si le financier avait trouvé ce qu'il cherchait, le comte, qui avait réfléchi pendant son entretien avec Gaudru, semblait s'être décidé aussi, car à peine fut-il dehors qu'il donna des ordres à son cocher, et le coupé partit à fond de train; il se dirigea vers la place du Havre, suivit la rue de Rome et sortit de Paris pour gagner Asnières, par les routes fangeuses et défoncées qui ont existé tout le temps de la construction de l'usine à gaz.

Les voies étaient tellement encombrées de charrettes de pierres, de grossiers véhicules de tous genres, que les chevaux n'allaient plus qu'au pas, rongéant leur frein, secouant avec énerverment leurs gourmettes d'argent. Mais leur impatience n'était rien auprès de celle du comte. Celui-ci ne voulait pas laisser Wilhelmine un jour de plus à Paris, il fallait donc qu'il eût découvert avant le soir ce qu'il désirait. Il avait songé à une maison qu'il connaissait et qui paraissait propre à remplir le but qu'il se proposait. Mais existait-elle encore? N'avait-elle pas été détruite ou transformée depuis la guerre? M. de Grüber avait hâte de s'en assurer, de voir s'il trouverait là ce qu'il cherchait.

Il ne fallait pas songer à activer la marche des animaux. Le frêle coupé aurait été broyé deux

**Arrestation.** — Le Comte Zablotki, socialiste polonais, a été arrêté hier, rue Vaugirard. Les journaux radicaux protestent contre cette arrestation.

**Sous-Préfectures.** — La *République française* croit qu'il serait question de supprimer 80 sous-préfectures environ.

**Désarmement Européen.** — M. Antide Boyer, député des Bouches-du-Rhône, doit déposer, à la rentrée de la Chambre, une proposition de désarmement européen.

**Un massacre au Sénégal.** — Le *Petit Colon* reçoit du Sénégal les renseignements suivants :

« On signale des troubles dans le Cayor. Le gouverneur de Saint-Louis est attendu à Dakar ces jours-ci.

» M. Truche, lieutenant d'infanterie de marine, commandant le poste de Sedhion (Haute-Casamance), vient d'être massacré avec deux soldats disciplinaires qui lui servaient d'escorte, par les habitants de Silake. On croit qu'ils l'avaient attiré dans une embuscade. C'est le premier commandant de poste massacré à la côte occidentale.

» M. Truche était originaire des Vosges. Il allait passer capitaine. »

## CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

A l'occasion des fêtes du *jour de l'An*, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas samedi.

## FÊTES

AU PROFIT DES INONDÉS DU MIDI ET DES PAUVRES DE CAHORS

La commission d'organisation des fêtes de charité croit de son devoir, au moment où le programme qu'elle a élaboré va

fois pour une entre les lourds fardiers qu'il côtoyait... Il devait attendre son tour et aller au pas...

Quand on fut arrivé à Asnières, les bêtes purent prendre le galop. Le comte fit suivre au cocher le chemin qui longe la voie du chemin de fer, à main droite; arrivé à Bois-Colombes, il lui fit traverser la ligne ferrée, suivre la rue des Aubépines jusqu'aux dernières maisons, puis s'engager à main gauche dans des chemins d'où il semblait que la voiture ne pourrait jamais sortir; les roues jusqu'aux moyeux, et les chevaux, dont les pieds entraient dans la terre grasse jusqu'au-dessus du sabot, peu habitués à prendre de pareilles routes, reniflaient et se secouaient avec des airs étonnés et presque épouvantés...

On était en pleine campagne, dans la garenne déserte qui se trouve entre Bois-Colombes, Colombes et Courbevoie... Les champs de blé étaient verts déjà... Les arbres fruitiers des jardins, tout en fleurs, ressemblaient à des blocs de neige oubliés par l'hiver... On traversait des bouquets de bois, dans lesquels le vent sifflait et dont les bourgeois crevaient.

Le temps était clair, le vent piquait. Des rafales passaient, secouant les hautes herbes et les branches d'arbre.

L'aspect de ce pays, riant en été, à quelque chose de lugubre en hiver. On sort de lieux habités, où l'homme est partout, pour tomber dans une sorte de solitude rendue plus triste encore par la vue des jardins sans culture, dont les murs s'effritent et dont les palissades ont l'air d'étoffes en lambeaux, le treillage éventré.

Les quelques maisons basses qu'on rencontre çà

s'exécuter, de faire un suprême appel à la générosité bien connue des Cadurciens.

Les misères qu'il a à soulager sont grandes. Les inondations ont fait dans la vallée du Rhône de terribles ravages; l'hiver rigoureux que nous traversons a jeté sur le pavé de notre ville, sans pain et sans abri, bien des personnes, bien des familles. Ce n'est point trop du concours de tous pour mener à bonne fin l'œuvre de bienfaisance que nous entreprenons.

Le rôle de la commission est terminé: la mission dont elle s'est chargée n'était point sans présenter de grosses difficultés. Elle les a laborieusement surmontées. C'est au public à faire le reste.

Les nombreuses adhésions que la commission a reçues depuis deux ou trois jours lui font voir combien est grand l'élan de charité auquel obéit la population de Cahors.

Aussi compte-t-elle sur le zèle, le désintéressement, l'esprit de libéralité de tous pour donner à nos fêtes un éclat digne de notre antique cité.

Par suite du mauvais vouloir du directeur qui, malgré le but éminemment charitable de notre œuvre, a tenu à donner samedi sa représentation hebdomadaire habituelle, le Bal du théâtre aura lieu le 31 décembre.

La salle sera brillamment décorée et l'orchestre composé de vingt musiciens pris parmi les meilleurs artistes de Cahors. C'est dire que rien ne sera négligé pour amuser le public et lui faire passer une soirée des plus agréables.

Le prix de l'entrée paraîtra peut-être un

et là n'ont pas une apparence moins lamentable, avec leurs volets clos, dont la peinture disparaît sous la moisissure de la pluie, leurs cheminées froides et sans fumée, leurs portes cadenasées.

Le vent remue avec un bruit lugubre les tuiles du toit mal attachées ou les ardoises qui viennent de temps à autre tomber sur le chemin, comme des épaves arrachées par la tempête.

La garenne de Colombes est célèbre par quelques faits divers qui ont fait du bruit: assassinats mystérieux, séquestrations.

Le cocher du comte n'était jamais venu par là; et c'est son maître qui le dirigeait, la tête hors de la portière, pour crier les indications à droite et à gauche. On ne marchait plus qu'au pas, et M. de Grüber paraissait lui-même à peu près désorienté, quand tout à coup il clama de sa voix rauque :

— Stôpe!

La voiture s'arrêta.

On était devant une maison qui semblait plus triste et plus abandonnée encore que toutes celles qu'on avait rencontrées. Un grand mur, de près de six pieds de haut, et sur lequel se lisaient en lettres noires à demi-effacées, ces mots: *Pension allemande*, courait autour de la propriété, la défendant contre toute tentative d'invasion ou d'indiscrétion venant du dehors.

Les fenêtres avaient des volets pleins, hermétiquement clos, et c'était également par une porte pleine et non par une grille qu'on avait accès dans le jardin.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE  
Les reptiles mordent

XXII

IL FAUT EN FINIR!

Il l'employait pour toutes les besognes difficiles et délicates, comme la recherche des créanciers, la surveillance des clients douteux, etc.

Dès qu'il se fut agi de faire espionner Farandole, Gaudru son zèle aussitôt à Hermann, et c'est lui qu'il chargea de ce soin.

On sait comment il s'était acquitté de sa mission jusqu'au soir où son maître avait eu la funeste idée de prendre sa place...

Quand le surveillant de Farandole fut entré dans le cabinet du banquier, celui-ci lui dit :

— Fermez la porte à double tour. Nous avons à causer de choses sérieuses!

L'arrivant obéit, assez intrigué de l'air soucieux et méchant tout à la fois qu'il remarquait sur la figure de son maître.

XXIII

PENSION ALLEMANDE

Le comte quitta Gaudru fort satisfait. Il avait vu à la mine du banquier que celui-ci avait déjà

peu élevé; mais il est bon de remarquer qu'il donne droit à un billet de tombola.

Et puis, — et nous en revenons toujours là — c'est le but que nous poursuivons qu'il faut surtout regarder! Trois francs, c'est peut-être énorme pour certaines bourses, mais c'est aussi beaucoup pour le malheureux qui les reçoit.

Ce que nous voulons tous, c'est soulager des misères: que chacun les soulage dans la mesure de ses moyens.

Allons, un bon mouvement! Nous avons tous un devoir sacré de solidarité humaine à remplir. Remplissons-le dignement, sans arrière-pensée, sans égoïsme!

**Montauban.** — Le grand Concert-Festival qui a dignement clôturé les fêtes de charité a produit, assure-t-on, plus de 3,000 francs de recette.

L'assaut d'armes a donné quatre cents francs.

On calcule que la recette générale y compris la tombola, atteindra 17,000 fr.

A l'occasion du nouvel An, le préfet du Lot recevra, en l'Hôtel de la Préfecture, le vendredi, 31 décembre, de 1 heure à 2 heures et demie de l'après-midi.

Pour cause de deuil récent, M. le Maire ne recevra pas à la Mairie, à l'occasion du jour de l'an.

Cent soixante élèves de la promotion de Saint-Cyr, Crimée-Sébastopol, se sont réunis le 22 décembre, dans un banquet, à Paris, sous la présidence du général Boulanger, leur camarade.

Parmi les convives était le colonel Combarieu, du 7<sup>e</sup> de ligne.

M. Courbebaïsse, ingénieur en chef, directeur des constructions navales à Indret, est promu à la première classe de son grade.

Notre compatriote, M. Bénech, ancien maître d'études au collège de Castres, est nommé aspirant répétiteur au Lycée d'Auch.

Le général de Conchy va remplacer à Nîmes le général Valessie, atteint par la limite d'âge. Le général de Conchy, a fait ses études au Lycée de Cahors, il a été longtemps en garnison dans notre ville comme lieutenant-colonel du 7<sup>e</sup> de ligne.

— M. Michel, capitaine de réserve au 12<sup>e</sup> est nommé capitaine au 132<sup>e</sup> territorial, en remplacement de M. Salles, nommé capitaine-major.

— M. Fischer, général de brigade, qui, comme officier supérieur, a longtemps fait partie de la garnison de Cahors, vient d'être nommé commandeur de la Légion d'honneur. M. le général Fischer a 42 ans de services, 8 campagnes et une blessure.

— M. Lanes, colonel du 57<sup>e</sup> de ligne, breveté, vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur. Il compte 31 ans de service, 12 campagnes et 1 citation. Il était Chevalier du 5 septembre 1870.

M. le colonel Lanes a fait toutes ses études au Lycée de Cahors.

— Deux de nos compatriotes ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur; M. Bayle, capitaine au 13<sup>e</sup> régiment d'artillerie et M. Cahuzac, capitaine d'artillerie détaché au Tonkin.

Au banquet annuel du syndicat des entrepreneurs de France, présidé par M. de Lesseps, assistait M. de Verninac, sénateur du Lot.

**Réduction des circonscriptions de perception.** — Le ministre des finances vient d'adresser aux préfets et aux trésoriers-payeurs généraux une circulaire les invitant à étudier, de concert, dans le plus bref délai, une révision générale des circonscriptions de perception, en vue d'en réduire le nombre.

L'intention formelle du ministre est d'ailleurs d'éviter tout ce qui serait de nature à porter atteinte aux droits acquis et d'user de tous les ménagements compatibles avec le but qu'il se propose.

**Société des études.** — Dans sa séance du 27 décembre, la Société des études a procédé au renouvellement des membres faisant partie du bureau et des diverses commissions.

Les votes émis ont donné les résultats suivants: Directeur (1<sup>er</sup> semestre), M. Malinowski; directeur (2<sup>e</sup> semestre), M. Valette; secrétaire général, M. Laroussille; secrétaire des séances, M. Rougié; secrétaire adjoint-bibliothécaire; M. Gary; trésorier, M. Calvet; comité d'adminis-

tration, MM. J. de Fontenilles et Girma; commission du bulletin, MM. Cangardel, J. Combarieu, L. Combarieu, Calmon, Laur.

**Le service militaire en 1887.** — A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain et jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1887, les vingt classes astreintes au service militaire se trouveront réparties de la façon suivante:

Armée active: classes de 1881, 1882, 1883, 1884 et 1885;

Réserve de l'armée active: classes de 1877, 1878, 1879 et 1880;

Armée territoriale: classes de 1872, 1873, 1874, 1875 et 1876;

Réserve de l'armée territoriale: classes de 1866, 1867, 1868, 1869, 1870 et 1871.

Deux classes de réservistes seront appelées en 1887 à accomplir une période d'exercices, celle de 1878 et 1880.

Dans l'armée territoriale, la convocation comprendra la seconde partie des classes de 1874 et 1875.

**Les officiers de l'armée territoriale en chemin de fer.** — Les Compagnies de chemins de fer viennent d'accueillir favorablement la requête du ministre de la guerre tendant à transporter au tarif militaire les officiers de l'armée territoriale se rendant aux réunions organisées par les commandants de troupes dans le chef-lieu de leurs circonscriptions.

**Lâche agression.** — Dimanche, vers 8 heures du soir, M. l'abbé Linon, aumônier des prisons de notre ville, a été l'objet de violences inqualifiables.

Comme cet ecclésiastique traversait la rue de la Préfecture, il se trouva en présence de trois garçons bouchers qui avaient entre eux une altercation; à la vue du nouvel arrivant, l'un des garçons bouchers, le nommé Massias, sans y être provoqué par l'attitude de l'abbé Linon, se jeta sur celui-ci et lui porta des coups sur la tête et au visage.

Un voisin, le sieur Burgalière, ayant voulu intervenir dans la lutte, reçut, lui aussi, des horions.

Quelques instants après, la police, prévenue, arrêta l'auteur de cet acte de violence, dans une maison de prostitution, où il venait d'entrer après sa belle équipée.

Le tribunal correctionnel, faisant prompt justice de ce lâche attentat, a condamné Massias, à un mois de prison.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret la mort de notre compatriote, M. Gardereins, ancien receveur des finances à Moissac.

M. Gardereins, après avoir rempli ces fonctions pendant plus de vingt ans, avait pris sa retraite dans notre ville.

**Un chanteur brûlé vif.** — Un chanteur ambulancier parcourait le département de Lot-et-Garonne dans une charrette traînée par un superbe chien, s'était arrêté au lieu dit Vitarelle. Pour se réchauffer, il avait allumé un réchaud qui a sans doute communiqué le feu à la charrette, laquelle a été réduite en cendres.

On a retrouvé le corps du pauvre chanteur carbonisé.

**Faux mandats-poste.** — On a présenté, ces jours-ci, dans plusieurs bureaux de poste de Paris et dans quelques bureaux de province, de faux mandats qui ont été payés. Le total des sommes touchées de la sorte s'élève à 25,000 francs.

Voici de quelle façon le vol a été commis: Un individu, après avoir dérobé un registre contenant cent mandats en blanc, dans un des bureaux de Paris, a inscrit sur chacun de ces mandats la somme de deux cent cinquante francs et les a fait toucher un peu partout.

On suppose que l'auteur de ce vol est un ex-employé de l'administration, qui serait parvenu à s'introduire dans le bureau du receveur, au préjudice duquel cette soustraction a été commise, et qui aurait mis à profit un moment d'oubli du chef de bureau, tenu, par le règlement, d'enfermer dans sa caisse le registre des mandats.

P. S. — L'individu qui s'est rendu coupable de nombreuses falsifications de mandats-poste et qui était filé par le service de la sûreté depuis le 24 décembre, a été arrêté lundi. C'est un facteur-boîtier de la Savoie.

**Femme tuée par son mari.** — Le sieur Dret, condonnieur au Coux, près de Sarlat, a tué sa femme d'un coup de fusil. On ignore encore si on se trouve en présence d'un accident ou d'un crime. Le sieur Dret prétend, en effet, qu'en nettoyant son arme, dont l'un des canons était chargé, il a fait partir involontairement le coup qui a atteint dans le dos sa femme, dont la mort a été instantanée. La justice s'est transportée sur les lieux pour faire une enquête.

**Castelsarrasin.** — On écrit le 26 décembre 1886:

Notre ville vient d'être le théâtre d'un crime horrible:

La femme Dassol, Jeanne, épouse Cambon, âgée de 60 ans environ, qui vivait séparée de son mari, avec lequel d'ailleurs elle avait peu vécu, a été trouvée assassinée ce matin, dans le corridor de sa maison, par l'ordonnance du capitaine C... du 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, qui était son locataire.

Le vol paraît avoir été le mobile du crime.

Une enquête a été immédiatement ouverte par M. Abbadie, procureur de la République, et Chouffour, juge d'instruction, aidés par la gendarmerie et le commissaire de police. Les coupables ne tarderont pas probablement à tomber entre les mains de la justice, qui a des indications précises, paraît-il.

On comprendra notre réserve sur ce point.

La victime a été frappée à la tête avec un instrument contondant, qui a broyé l'os frontal.

Elle respirait encore quand elle a été transportée à l'hospice par les ordres de l'autorité.

Une foule considérable stationne depuis ce matin aux abords de la maison où le crime a été commis. Cette maison est située sur le boulevard du Vingt-Quatre Février, ancien boulevard Saint-Jean.

**Les boîtes aux journaux.** — M. de la Batut vient de soumettre à la Chambre une proposition de loi qui a pour but d'établir dans toutes les communes de France une boîte aux imprimés à côté de chacune des boîtes aux lettres situées sur leur territoire.

Dans un délai de trois mois, à partir de la promulgation de la loi nouvelle, les communes devraient s'entendre avec l'administration des postes pour l'établissement des boîtes aux imprimés.

La mesure proposée par M. de la Batut permettrait au public de jeter un imprimé à la boîte, comme une lettre ordinaire, à toute heure, nuit et jour, non-seulement aux boîtes des bureaux, mais encore dans autant d'annexes qu'il y a de boîtes rurales.

**Jurisprudence usuelle.** — La Cour de cassation, toutes chambres réunies, vient de trancher l'intéressante question du point de départ légal des délais de transport des marchandises par chemins de fer. Confirmant la jurisprudence de la chambre civile, devant laquelle divers tribunaux de commerce ne se sont pas inclinés, elle a rendu un arrêt qui décide en substance ce qui suit:

Les gares de chemins de fer ayant leurs heures légales d'ouverture et de fermeture, il s'ensuit qu'une marchandise remise à la gare pendant le temps officiel de la fermeture, c'est-à-dire à un moment où la Compagnie aurait pu refuser de la recevoir, est censée n'avoir été remise qu'au moment de la réouverture.

Par voie de conséquence, les délais réglementaires dans lesquels cette marchandise doit être transportée et livrée par la Compagnie ne commencent à courir que dès ce même moment de la réouverture de la gare; et il en est ainsi, tout d'abord, du délai de trois heures après lequel la Compagnie doit expédier la marchandise par le premier train comprenant des voitures de toutes classes.

La Compagnie de chemins de fer qui a expédié des marchandises par un train non obligatoire pour elle n'en conserve pas moins le droit de se prévaloir de l'ensemble et de la totalité des détails déterminés par les arrêtés ministériels.

Par suite, le destinataire qui a ses marchandises dans le délai réglementaire ne peut se fonder sur leur expédition prématurée pour en exiger la livraison avant l'expiration de ce délai.

AGRICULTURE

**Doit-on planter la vigne à l'automne ou au printemps?** — Nous trouvons cette question traitée dans le *Cultivateur* de Casal (Monferrat, Italie), publication fort bien rédigée par les frères Ottavi, agronomes très avantageusement connus en France, comme savants et comme praticiens.

M. E. Ottavi constate qu'en France la plupart des auteurs qui ont écrit sur la vigne, Goyot, Foëx, Carrière, etc. sont d'avis que les plantations de vignes faites au printemps valent beaucoup mieux que celles faites pendant l'hiver et que, sur ce point, l'expérience a prononcé.

M. E. Ottavi oppose à la manière de voir du D<sup>r</sup> Goyot celle des viticulteurs espagnols qui disent: les mois de novembre, décembre et janvier, dans les pays qui n'ont pas à redouter les gelées, et les mois de janvier, février et

mars pour ceux qui y sont sujets, sont les meilleurs pour la plantation des crossettes et des boutures. Quant aux plants racinés, on doit les planter avec les boutures pour que les plantes aient le temps de tasser la terre sur les racines.

Nous sommes en désaccord sur quelques points de cette question aussi bien avec les auteurs français qu'avec les viticulteurs espagnols et italiens. A notre avis, on risque fort de se tromper en se prononçant d'une façon générale sur une pratique qui doit varier suivant le climat, la nature du sol et le genre de plant de vigne que l'on emploie.

A diverses reprises, nous avons essayé de planter en terrain sain, très perméable et se réchauffant bien, des boutures de vignes en novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai et juin. Toutes ces boutures ont également bien réussi et lorsqu'en les arrachant à la fin de l'automne, dans les premiers jours de novembre, celles qui étaient en terre depuis un an, n'étaient ni mieux poussées ni mieux aoûtées que celles mises en terre huit mois plus tard. Je dois ajouter que les boutures plantées en mai et juin avaient été conservées dans le sable sec, à 50 centimètres de profondeur, jusqu'au moment de la plantation. La conclusion de ce fait est facile à tirer.

Il en est de même si l'on plante dans le même genre de sol de jeunes vignes racinées dès la fin d'octobre ou dans les premiers jours de novembre. Ces vignes, dès le mois de mars, émettent déjà de petites radicelles blanches, elles entrent en végétation à peu près en même temps que les anciennes vignes et conservent pendant tout le reste de l'année une avance très marquée sur les plants racinés qui n'ont été mis en terre qu'en mars au plus tard.

Il y a donc tout avantage, comme on le voit, lorsqu'on se trouve en terrain perméable, sain et se réchauffant bien, à planter la vigne racinée dès la fin de l'automne, avant les grands froûds: mais il en est tout autrement si l'on a affaire à des terres argileuses, froides et gardant l'eau. Dans ces conditions, quel que soit le climat où l'on se trouve, il faut bien se garder de planter avant l'hiver, non pas dans la crainte que la jeune pousse de la vigne gèle, mais bien parce que les jeunes racines, en restant en contact et à l'état inerte, pendant cinq mois, dans un sol humide, froid et souvent glacé, se désorganisent et pourrissent le plus souvent.

C'est pour ce motif et pour d'autres aussi qu'il faut toujours choisir pour une pépinière de vignes des terrains très meubles, très perméables, légèrement en pente et exposés au soleil levant ou du midi.

Le bottage du jeune plant pendant la première année est certainement une excellente précaution, aussi bien pour les boutures que pour les plants racinés; mais il a surtout pour but de préserver, pendant l'hiver, la jeune pousse du verglas, et, pendant le printemps et l'été, de la sécheresse. Cette précaution est surtout indispensable pour les plants greffés, dont le point de soudure est tellement mince et délicat, qu'il faut éviter pour eux, et le froid sec et la trop grande sécheresse, lorsqu'ils sont transplantés. C'est pour ce motif que l'on retarde toujours la plantation des plants greffés jusqu'au mois de mars.

La question de l'époque la plus convenable pour la plantation de la vigne est fort complexe: elle mérite beaucoup plus de développement que ne comporte une note de chronique. Nous y reviendrons sou peu, pour le traiter à tous ses points de vue.

(Vigne Américaine)

Pour se préserver des gelées en Italie, dit M. Ottavi, dans beaucoup de localités de la vallée de Po, on bûte les jeunes plants mis en terre avant l'hiver d'une taupinière de terre qui les recouvre complètement; aussi, lorsque l'opération est terminée, on ne voit aucune trace de l'opération, si ce n'est les petits cônes de terre qui recouvrent les jeunes ceps.

**Statistique viticole.** — En prévision de la discussion sur la réforme des boissons, qui doit s'engager à l'ouverture de la session à propos du budget de 1887, le ministère des finances vient de procéder à divers travaux de statistique qui pourront être utilement consultés par les députés, notamment le relevé de la production des vins en 1886.

Le résultat que révèle ce travail n'est pas satisfaisant. La récolte des vins en 1886 ne s'élève qu'à 25,063,345 hectolitres, ce qui représente une diminution de 11 millions 1/2 d'hectolitres sur la production moyenne des dix dernières années. Les perturbations atmosphériques venant se joindre aux deux fléaux qui ravagent nos vignobles, le phylloxéra et le mildew, sont les causes de cette diminution si marquée.

En présence de l'insuffisance de la récolte, on a du recourir plus largement que par le passé aux vins étrangers. Durant les onze mois écoulés de 1886, les importations de vins étrangers en France se sont élevées à 9,438,000 hectolitres,

alors que pour l'année 1885 tout entière, elles ne s'élevaient qu'à 6,831,000 hectolitres. Sur ces 9,438,000 hectolitres de vins étrangers, les vins d'Espagne figurent pour 5,187,000 hectolitres et les vins d'Italie pour 1,697,000 hectolitres.

Il y a, en outre, à remarquer que, cette année, on a fabriqué 2,812,000 hectolitres de vins de raisins secs et 2,688,000 hectolitres de vins obtenus par addition d'eau sucrée sur les marcs.

Les départements qui ont eu la plus grande production de vins, sont : l'Hérault, 2,995,126 hectolitres ; l'Aude, 2,372,910 hectolitres ; le Puy-de-Dôme, 1,126,842 hectolitres ; les Pyrénées Orientales, 1,175,209 hectolitres ; la Gironde, 1,108,000 hectolitres.

Les départements qui ont eu la plus faible production, sont : la Creuse, 117 hectolitres ; l'Ille-et-Vilaine, 945 hectolitres.

Dans neuf départements, il y a eu aucune production de vins : Calvados, Côtes-du-Nord, Finistère, Manche, Nord, Orne, Pas-de-Calais, Seine-Inférieure et Somme.

Pendant que la production diminue en France, elle augmente en Algérie. La production totale pour les trois départements algériens a été, en 1886, de 1,569,284 hectolitres. Durant les onze premiers mois de 1886, l'Algérie a envoyé en France 398,000 hectolitres.

**Le commerce des blés.** — Du 1<sup>er</sup> février au 30 novembre 1886, les importations en froment, grains et farines ont été de 3 millions 729,873 quintaux métriques et les exportations de 44,839 quintaux.

CALENDRIER DU LOT. — Janvier.

JOURS	SAINTS	FOIRES.
2	Diman. Oct. s Etienne.	
3	Lundi. Oct. de s Jean	Belmont, Lhospitalet, Aynac Cahors, Gagnac, Bagnac, Rouquayroux.
4	Mardi. Oct. ss Innoc	Cornac, Espédaillac, Sousceyrac, Frayssinet-le-Gour.
5	Mercur. s Thélesphore.	Lauzès, Puy-l'Evêque, Valroufié, Issendouls.
6	Jeudi. Epiphantie.	Lherm, St-Céré.
7	Vend. s Mélanie.	Caillac, Floressas, Lugagnac Assier, Cuzance, Gourdon.
8	Samedi s Lucien.	Montgesty, Lacapelle-Mariv

Lunaisons du mois de Janvier.  
 P. Q. le 2, à 0 h. 30 du soir.  
 P. L. le 9, à 4 h. 42 du soir.  
 D. Q. le 16, à 3 h. 31 du matin.  
 N. L. le 24, à 3 h. 10 du matin.  
 Les jours croissent de 1 h. 6 m.

Variétés

EXCURSIONS

Géologiques et Archéologiques dans le département du Lot. (Suite)

(Ligne ferrée de Cahors à Figeac).

La ligne du chemin de fer, en longeant toujours la rive gauche du Lot, arrive près du faubourg de St-Georges par un petit souterrain ; plus loin, elle enveloppe le même faubourg par une courbe à grand rayon et se soude à la ligne de Montauban à Cahors à une petite distance du nouveau viaduc du chemin de fer par lequel on arrive dans la gare de Cahors, soit en venant de Montauban, soit en venant de Capdenac (1).

Nous n'allons pas donner ici une description des monuments de la ville de Cahors, antique *civitas Cadurcorum* de l'époque gallo-romaine, Cadurx ou Caturcum du

(1) Voici la liste des principaux travaux d'art sur la ligne de Capdenac à Cahors :

- 1<sup>o</sup> Le pont de Lagarrigue sur le Lot, long de 129 m. 97.
- 2<sup>o</sup> Le pont de St-Martin-Labouval sur le Lot, long de 131 m. 20.
- 3<sup>o</sup> Viaduc du pont St-Cirq, long de 41, haut de 8.
- 4<sup>o</sup> Pont du Célé, long de 49 m. 66.
- 5<sup>o</sup> Pont de Bouziès sur le Lot, long de 153 mètre 75.
- 6<sup>o</sup> Viaduc de Bouziès sur le Lot, long de 59 mètre 20.
- 7<sup>o</sup> Pont de Masseries sur le Lot, long de 158 mètre 07.
- 8<sup>o</sup> Pont de Mondies sur le Lot, long de 153 mètre 85.
- 9<sup>o</sup> Viaduc du faubourg St-Georges à Cahors, composé de 7 arches et long de 88 m. 80.

Souterrains de la même section dans le même ordre :

- 1<sup>o</sup> Souterrain de Montbrun (534 m.).
- 2<sup>o</sup> Souterrain de Cajarc (348 m.).
- 3<sup>o</sup> Souterrain de Lagarrigue (1558 m.).
- 4<sup>o</sup> Souterrain de Bessac (103 m.).
- 5<sup>o</sup> Souterrain de Calvignac (1164 m.).
- 6<sup>o</sup> Souterrain de Cénévières (178 m.).
- 7<sup>o</sup> Souterrain de Castoulès (180 m.).
- 8<sup>o</sup> Souterrain de Coudouls (787 m.).
- 9<sup>o</sup> Souterrain de Bouziès (266 m.).
- 10<sup>o</sup> Souterrain de St-Géry (645 m.).
- 11<sup>o</sup> Souterrain de Galessie (42 m.).
- 12<sup>o</sup> Souterrain de St-Georges, faubourg de Cahors (150 m.).

moyen-âge, ville épiscopale et capitale de la province de Quercy. Nous ne ferons que mentionner son antique cathédrale de style *byzantin*, et les ruines du palais du pape Jean XXII, natif de cette ville, monuments qui méritent d'être visités. On y voit aussi un portail des anciens bains publics, nommé portail de Diane, car cette déesse était considérée comme protectrice de tous les Thermes.

Nous ne parlerons pas ici, non plus, de la belle fontaine dite des Chartreux, que plusieurs écrivains ont mise à côté de celle de Vacluse, rendue célèbre par les vers de Pétrarque (1), ni d'un pont orné ou plutôt armé de trois tours formidables que le peuple de Cahors appelle pont Valentré ou pont du Diable, pont semblable à ceux que l'on voit en Espagne, à Tolède et ailleurs, et qui portent toujours le nom d'Alcantara (pont en Arabe), ni même de deux viaducs de construction moderne que l'on a bâtis sur le chemin de fer de Montauban à Cahors aux abords de cette dernière ville (2).

Inutile aussi de rappeler qu'à Cahors, comme dans beaucoup d'autres villes, on a démoli complètement plusieurs restes de l'antiquité. Entre autres, un pont romain sur le Lot, construit sous le règne d'Auguste et un théâtre antique fort remarquable. La seule chose que nous dirons au voyageur, c'est que cette ville se compose de deux parties bien distinctes : une, haute, construite sur un cap de formation jurassique analogue à celui de Capdenac, et l'autre, basse, bâtie sur le terrain alluvien du Lot. C'est probablement cette première partie, la ville haute, dont un quartier s'appelle aujourd'hui encore la Citadelle et l'autre les Cadourques, qui a été, d'après nous, le véritable emplacement de l'Uxellodunum de César, plutôt que la montagne du Puy-d'Issolud, Capdenac ou toute autre localité qui affiche cette prétention, soutenue presque toujours par quelques savants de chacune de ces localités.

Mais nous sommes obligé de quitter rapidement la ville de Cahors pour nous embarquer de nouveau sur le chemin de fer. Afin de visiter soit la partie sud du département du Lot, partie qui est couverte par les tertiaires dont les calcaires sont ordinairement blancs, ce qui fait que les anciens désignaient cette région sous le nom de Quercy blanc, par opposition au Quercy noir, qui forme actuellement l'arrondissement de Figeac, ainsi nommé à cause de son terrain granitique, couvert presque partout par de sombres forêts.

(1) Cette fontaine a été aussi célébrée en vers latins que l'on attribue à l'illustre Fénelon. Voici ces vers : la fontaine dit d'abord :

Quomodo tam mollem genuit durissima mater !  
 Vix nata morior : do per mea funera vitam.  
 Plus quam Sisiphium, crudeles, volvere saxum  
 Cogitis insontem : nostrarum hinc murmure rauco  
 Iratum fluctus, spumæque orientur : honori  
 Nec superesse volens tumulum mihi quero  
 per undas.

Le jeune poète répond à la fontaine :  
 I, pete, suppositas tumulum tibi quero per undas.

At non perficies inonesto fumere cursum :  
 Non tibi Blandusie, vitro que purior exit,  
 Non Arethusa suos ausit conferre liquores.  
 Non licet hanc urbem generosi munera Bacchi,  
 Nobilit, cunctis que circum parturit arvis ;  
 Illi Carthusie major laus surgit ab unda.

(2) Nous n'avons pas encore une bonne et complète description de la ville de Cahors, cependant le voyageur peut consulter avec fruit les publications et les brochures suivantes :

- 1<sup>o</sup> *Monographie de la Cathédrale de Cahors*, par M. l'abbé Boulade ;
- 2<sup>o</sup> Celle du château épiscopal de Mercuès, par le même ;
- 3<sup>o</sup> La description et l'histoire du pont Valentré, par M. Paul de Fontenilles ;
- 4<sup>o</sup> Une notice sur le même pont, par M. Paul Gout, architecte ;
- 5<sup>o</sup> Notice sur les plus remarquables maisons anciennes de Cahors, par M. A. de Roumejoux : publication illustrée.

On trouvera ces brochures à la librairie Girma, boulevard Gambetta, où on trouve aussi un grand nombre de belles photographies représentant les plus remarquables monuments de cette ville.

(A suivre).  
 (Extrait du *Bulletin de la Société des Études*).

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Je ne m'étonnerais pas d'apprendre que la troupe montalbanaise a donné, samedi soir, sa dernière représentation : il y avait si peu de monde au théâtre et d'ailleurs, ceux de mes lecteurs qui étaient venus ont pu remarquer qu'aucune pièce n'a été annoncée pour la prochaine fois. Tant pis ! C'est une distraction de moins en une ville où les amusements n'abondent pas, cependant. Nous avons là une bonne raison pour échapper, au moins une fois par semaine, à l'atmosphère viciée de l'estaminet et à l'attraction malsaine de la table de jeu. Nous ne l'aurons peut-être plus cette raison ; je le regretterais beaucoup, pour mon compte.

Mais il est possible que mes prévisions ne se réalisent pas ; peut-être nous sera-t-il donné d'applaudir quelquefois encore un artiste nouveau, M. Fédas, qui a obtenu un vif succès dans l'*Argent du Diable*.

Cette pièce n'est pas un drame à dire vrai ;

c'est plutôt un tableau, bien naturel d'ailleurs, des effets corrompteurs de l'or : Le père Lorient, un brave meunier, détient une somme considérable qui appartient à sa fille adoptive, Charmette a été recueillie par pitié au moulin, et ignore qu'elle est riche, comme tout le monde d'ailleurs. Rien n'empêche le meunier de s'approprier cette grosse fortune. Son âme honnête se révolte d'abord à cette idée, mais le contact de tout cet or, qu'il a l'imprudence de compter trop souvent, finit par le décider à garder comme sien l'argent de Charmette. Gilbert, qui connaît seul le secret de son père, n'hésite pas, pour sauver l'honneur de sa famille, à dire toute la vérité. Le tableau de la lutte que soutient le père Lorient contre le désir malhonnête qui ne le quitte plus, est à la fois intéressant et moral, mais il est triste aussi ; deux figures viennent l'ensoleiller : l'une douce et gracieuse, celle de Charmette, l'autre fière et honnête, celle de Gilbert, toutes deux entourées d'une auréole d'amour chaste et de fidélité à toute épreuve.

Cette pièce a été suivie de la jolie comédie de Moineaux, que tout le monde connaît : *Les deux sourds*. L'esprit y abonde sans fatiguer le spectateur, parce qu'il n'est pas forcé, et semble couler de source.

Où l'amour va-t-il se nicher nous a peut-être moins amusés. A qui la faute ? Aux auteurs ? aux artistes ? — Aux uns et aux autres, je crois.

En somme, assez bonne soirée. MM. Fédas, Sabatier et St-Blancat ont été bons. M<sup>me</sup> Roche aussi. Quant à M. Martin et à M<sup>me</sup> France, ils nous ont tout au plus paru bons.

A quand la prochaine ?  
 HENRI.

Samedi 25 décembre 1886.

LA PÉRICHOLE

Opéra-bouffe en 3 actes.

ROUJET DE L'ISLE

Ou les Volontaires de l'armée du Rhin en 93

Pièce patriotique en 2 actes et 3 tableaux.  
 de M. Maucleq.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne  
 (de 3 à 4 heures, Allées Fénelon).

PROGRAMME DU DIMANCHE 2 JANVIER 1886.

- |                             |            |
|-----------------------------|------------|
| Allégo militaire            | Leroux.    |
| Ernani (fantaisie)          | Verdi      |
| Ma Reine (valse)            | Bucalosse. |
| Domino Noir (ouverture)     | Auber.     |
| La Violette Bleue (mazurka) | Gungl.     |

Bibliographie

J. HETZEL et Cie, Editeurs  
 18, rue Jacob, Paris.

Les Fées de la Famille

Par S. Lockroy. — Dessins par de Donker  
 La recette des contes merveilleux n'est pas perdue. Les lecteurs auront assurément cette conviction, après avoir lu les *Fées de la famille*, de M. S. Lockroy, un volume de la *Petite Bibliothèque Blanche*, qui fera pendant aux *Fées de la Mer*, d'Alphonse Karr. La plupart de ces contes sont de véritables drames, où les mauvaises actions trouvent leur châtement. Mais la forme est si nouvelle, les récits sont si pleins d'intérêt et d'émotion, qu'ils seront accueillis comme s'il s'agissait d'histoires tout à fait réelles.

BIBLIOTHÈQUE DE Mlle LILI et de son cousin Lucien

Albums Stahl  
 En noir : Bradel 3 fr., Cartonnés dorés 5 fr.  
 En couleurs : Bradel 1 fr. Cartonnés 2 fr. 50.

La poupée de Mlle Lili, illustrée par Frœlich, et *Le petit acrobate*, accompagné de dessins de Froment, apportent deux chefs-d'œuvre de plus à cette charmante bibliothèque d'albums, créée par P.-J. Stahl, et où il se plaisait à dépenser sans compter, tant d'esprit, de charme et d'humour.

Pour les plus petits encore, Robert Tinant et de Lucht ont illustré de dessins colorés deux fantaisies drolatiques, *Un voyage dans la neige* et *Les trois montures de John Cabriole*, qui provoqueront bien des éclats de rire.

MAGASIN D'ÉDUCATION et de Récréation

Tomes 43-44. — Années 1886. — Deux beaux volumes in-8°, illustrés de 225 dessins : chacun broché 7 fr., cartonné 10 fr., relié 12 fr.

Le *Magasin d'Éducation et de Récréation* a perdu, cette année, son fondateur qui depuis vingt-deux ans le dirigeait.

P.-J. Stahl avait consacré sa vie à son *Magasin d'Éducation* ; il lui a donné, du premier au dernier jour, le meilleur de lui-même.

Ses collaborateurs continueront son œuvre et s'efforceront de la maintenir dans la voie qu'il leur a tracée.

Pendant l'année 1886, le *Magasin d'Éducation* a publié : *Un billet de loterie*, par Jules Verne ; *Jean Casteyras* (Aventures de trois enfants en Algérie), par Ad. Badin ; *Périmette, Histoire surprenante de cinq moineaux*, par le D<sup>r</sup> Candèze ; la *Poupée de Mlle Lili* ; le *Travail des autres* ; *Notre grand-père et la légende de St-Christophe*, de Stahl, qui a été comme un adieu à ses lecteurs et amis ; les *Deux côtés du Mur*, de M. Bortin ; *Blanchette*, par B. Vadier ; *Mon Grand-Père*, de E. Legouvé ; de nombreux et intéressants articles de Tolstol, Tourguéneff, Bentzon, Dupin de St-André, Lermont, Gozzy, P. Noth etc.

L'année 1887 sera des plus intéressantes ; elle offrira à ses abonnés un nouveau roman de Jules Verne, et un d'André Laurie, dans la série de la *Vie de collège dans tous les pays* ; une œuvre charmante, adaptée de S. May, par Lermont, les

*Jeunes filles de Quinébasset*. A côté de ces œuvres principales, viendront se placer des articles variés, signés : Legouvé, Génin, Dupin, de St-André, P. Noth, Bénédict, etc.

DERNIÈRE LOCALE

Le crime de l'Escalier

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un crime vient d'être commis à l'Escalier, commune de Laburgade. Ce matin, en rentrant de la foire, la femme D... a trouvé son mari baignant dans une mare de sang, la gorge ouverte par un coup de couteau.

La justice, aussitôt prévenue, s'est transportée sur le lieu du crime. Nous donnerons les détails dans notre prochain numéro.

NOTRE PRIME

POUR 1887

Nous venons de recevoir les premières feuilles d'épreuves de la prime que nous destinons à nos abonnés.

C'est un magnifique album, richement relié, contenant une collection de

70 A 75 COMPOSITIONS

DE

GAVARNI

le célèbre caricaturiste du *Charivari* ; cet album, dont le format est 40 c. sur 30 c., aura pour titre :

MASQUES ET VISAGES

Les abonnés du *Journal du Lot* qui désirent avoir l'album, n'ont qu'à nous faire parvenir la somme de 8 francs, et ils recevront franco de port et d'emballage les *Masques et Visages*, dont le prix en librairie sera de 20 francs.

On peut voir un spécimen dans nos bureaux.

ÉTRENNES 1887

La Librairie Abel Pilon (A. LE VASSEUR ET C<sup>ie</sup>), 33, rue de Fleurus, à Paris, prévient ses clients qu'elle tient à leur disposition, avec ses facilités habituelles de paiement (5 francs par mois), les publications des principaux éditeurs de Paris : *Librairie, Gravures, Musique, Ouvrages illustrés* ; et les invite à lui adresser dès maintenant leurs demandes, afin d'éviter l'encombrement des derniers jours.

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

BOURSE. — Cours au 29 déc.

3 0/0	82 25
3 0/0 amortissable (ancien)	80 00
3 0/0 id. 1884	86 30
4 1/2 0/0 ancien	104 00
4 1/2 0/0 1883	109 85

Dernier cours du 29 déc.

Actions Orléans	1,325 00
Actions Lyon	1,244 00
Obligations Orléans 3 0/0	394 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	322 50
Obligations Lombardes (jouissance...)	324 00

Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	346 60
---	--------

M. BACQUE, Médecin-dentiste, à LIMOGES, à l'honneur d'informer ses clients du Lot, qu'il sera à Brive, Hôtel de Toulouse, le 7 janvier prochain, pour ce jour seulement.

A LOUER

Le Magasin de Charcuterie BURGALIÈRES S'adresser à M. SÉGUY, propriétaire.

L'acreté du sang

Ris-Orangis (Seine-et-Oise). J'étais atteinte d'une affection de la peau, causée par l'acreté du sang ; je ne souffrais pas, mais j'avais des démangeaisons terribles ; vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50, m'ont guérie complètement. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. M<sup>me</sup> Priday. Légalisation de la signature.

Que de migraines et autres petites et grandes maladies à éviter en se servant des véritables grains de santé du D<sup>r</sup> Franck.

INJECTION BROU

ZINCO-SALICINÉES 40 ANS DE SUCCÈS  
 La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.  
 Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.  
 J. FERRE, Ph<sup>ie</sup>, 107, rue Richelieu, PARIS

ÉTRENNES 1887

RHUM SAINT-GEORGES

Importateurs : Armand BERTIN et C<sup>ie</sup>.  
 Georges BERTIN et C<sup>ie</sup>, Successeurs, Bordeaux.

Demandez partout  
 Le Rhum St-Georges  
 GOUTEZ ET COMPAREZ !!

# Maison des 100,000 Paletots

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

## Raoul PIZANY, Fils

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

HAUTES NOUVEAUTÉS  
FRANÇAISES ET ANGLAISES  
UNIFORMES & LIVRÉES  
COUVERTURES DE VOYAGE  
Manteaux Caoutchouc  
PRIX FIXE INVARIABLE

VÊTEMENTS sur MESURE  
en 24 heures  
HABILLEMENTS  
TOUS FAITS  
PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison HIVER 1886-87. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

Costumes, nouveauté Elbeuf garantie (tout laine)..... 23 fr. 95  
Costumes complet, Sedan noir (pour mariage)..... 40 »  
Pardessus cintré mode, doublé laine..... 24 »

Pantalons, nouveauté Elbeuf (garantie laine)..... 6 fr. 50  
Pantalon noir Sedan..... 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicale de Paris, n'a jamais eu ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. Victor PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département.  
Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.

### PÂTISSERIE CONFISERIE

## ROZIÈRES

Boulevard Gambetta, CAHORS

SPECIALITÉ POUR LES PÂTISSERIES FINES ET LES COMMANDES

M. Rozières a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à l'occasion du Jour de l'An, on trouvera chez lui un grand assortiment de Cartonnages riches, Bonbons fins, Fruits confits, Marrons glacés, Chocolats de Paris, etc., etc.

Thé, Vins fins et Liqueurs

Fromages glacés. — Glaces et Sorbets  
POUR DINERS ET SOIRÉES

### GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

## Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etouffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

### BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

### Grande Culture

DE

### Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste

à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.  
Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

AVIS M. SALINIÉ, gendre RI-VIÈRE, propriétaire de l'Hôtel du Commerce, en face la halle à Cahors, a l'honneur d'informer le public et MM. les Voyageurs, qu'il reprendra son hôtel le 1<sup>er</sup> janvier.

Restaurant à prix fixe et à la carte, genre bouillon Duval, grande salle pour repas de nocce et banquet, salons de compagnies et particuliers.

Chambres très confortables. — On prend des pensionnaires. — Vastes écuries et remises. — Omnibus à tous les trains.

Prix modérés.

### DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

### \* AUDOUARD \*

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LÉUCODONTE Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

### UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES

mutuelles contre la grêle, à cotisations fixes, confierait une agence générale à un homme honorable et autant que possible assureur déjà et possédant une organisation d'agents. Ecrire en détails à M. Félix Bonjean, 13, place des Hospices, à Lyon.

### VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraités des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

### GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste (4, rue St-Louis, à MELUN S-et-M.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layrou.

### Pépinières SÉGUELA & Fils

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS

(20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'Agen, chânes truffiers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

### MISE EN VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES 1886-1887

Riparias (primés par la Société agricole)

Boutures 1<sup>er</sup> choix, longueur 0<sup>m</sup> 50..... 2 fr. le cent.  
Racinés très-forts, même prix que la Société agricole. 6 fr.

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS.

Nota. — L'Etablissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue, près le pont Valentré.

### CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS ET FRANCO-AMÉRICAINS

PÉPINIÈRE RURALE CRÉÉE EN 1878

PAR M. BRU

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot

Cahors 1881

Cahors 1885



Concours des Vignobles du Lot

PRIME DE LA 1<sup>re</sup> CATÉGORIE

1<sup>er</sup> Prix, Médaille d'Or

Médaille d'Or

Plusieurs Médailles d'Argent et Diplôme d'Honneur

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot, ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence. Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS SUR RIPARIA, SOLONIS VIALLA, ETC.		VIGNES AMÉRICAINES PLANTS RACINÉS ET BOUTURES			
	le c. m.	Boutures		Racinés	
		le c. m.	le c. m.	le c. m.	le c. m.
Alicante Henri Bouschet.....	60 500	Riparia géant Glabre (Portalis ou gloire de Montpellier) ..	4 35	11 100	
Auxerrois à côté verte.....	35 300	Riparia géant tomenteux ..	4 35	11 100	
Mauzac noir.....	30 275	Riparia Fabre grande feuille ..	3 25	9 80	
Moutet ou Gibert.....	30 275	Solonis.....	2 15	7 60	
Pimot de Bourgogne.....	35 300	Violla.....	4 35	13 120	
Pense noir.....	35 300	Grapt ou plant de Croix.....	4 35	11 100	
Gros Bouschet.....	40 350	York Madeira.....	5 45	16 150	
Sémillon blanc.....	35 300	Rupestrin large feuille ..	5 45	13 120	
Chalosse ou folle blanche.....	30 275	Taylor.....	3 25	10 90	
Chassela rose et doré.....	30 275	Herbemont à gros grain ..	4 35	30 280	
Clarette à gros grain.....	35 300	Jacquez à gros grain.....	3 25	11 100	
Muscad malaga.....	40 350	Othello.....	2 150	35 300	
		Noah.....	10 90	20 180	
BOUTURES HYBRIDES-BOUSCHET		BOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES POUR GREFFONS			
Alicante Henri Bouschet.....	20 100	Auxerrois méraux côté verte.....	3 125	» 100	
Aramont teinturier Bouschet ..	60 500	Sémillon et Clarette.....	3 25	» 100	
Terret Bouschet.....	15 100	Cabernet Sauvignon.....	3 25	» 100	
Muscad Bouschet.....	15 100				
Mourastel Bouschet.....	10 80				

Provenance des plants garanties.

### RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ETOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

EXPOSITION



CAHORS 1881

### B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.